

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf

Le : onze décembre

Le Conseil Municipal de la commune de **ST ETIENNE SUR CHALARONNE**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie

Sous la présidence de Monsieur Serge VARVIER, maire

Date de convocation : 7 décembre 2009

Présents : M. Varvier Serge, Mme Mérand Sandrine, MM. Manaut Christian, Brevet Edouard, Mmes Sparhubert Marylène, Chambaud Mylène, MM. Vollet Philippe, M. Brevet Cédric, Mmes Martin Carole, Boucoux Christine.

Absents excusés : Lacroix Vincent, Mme Clayette Chantal, Trznadel Yann, MM. Guerrazzi Hervé et Frédéric Gagnieux.

Pouvoirs de: M. Lacroix Vincent à M. Brevet Edouard, Mme Clayette Chantal à M. Varvier Serge, M. Trznadel Yann à M. Brevet Cédric, M. Guerrazzi Hervé à M. Manaut Christian et de M. Gagnieux Frédéric à Madame Merand Sandrine.

Secrétaire de séance : M. Brevet Cédric.

N° 2009-50 **Objet : Tarif de location de la salle polyvalente à compter du 1^{er} janvier 2010**

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et précisé différents points, à la majorité des membres présents et représentés

- **Fixe les tarifs qui seront appliqués pour la location, à compter du 1^{er} janvier 2010, tels que précisé ci-dessous :**

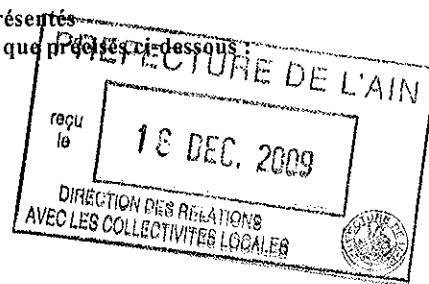
Divers matériels :

- Locations de chaises pliantes à l'unité : 0.20 €

Location de la salle des fêtes : caution : 1000 euros

salle complète : grande et petite salle, cuisine et scène

petite salle : s'entend avec la cuisine



ASSOCIATIONS ET USAGERS STEPHANOIS

	1 jour		2 jours	
	Particuliers	Associations	Particuliers	Associations
Salle complète	500	350	900	550
Petite salle	300	200	540	310

pour les associations :

une gratuité par an. 2 gratuités pour le sou des écoles.

en cas de gratuité de la salle : 100 €/jour de charges pour toutes les associations

PARTICULIERS NON STEPHANOIS

	1 jour	2 jours
Salle complète	700	1250
Petite salle	500	900

ASSOCIATIONS NON STEPHANOISES

	1 jour	2 jours	AG
Salle complète	700	1250	350
Petite salle	500	900	200

ENTREPRISES : tarif de location valable les jours ouvrés aux heures de bureau

Salle complète	350 €/jour
Petite salle	200 €/jour

SALLE DE REUNION 2 place des Combattants

Association stéphanoise	gratuit
Association non stéphanoise	20 € /4 h maxi

- Précise que Monsieur le Maire est habilité à prendre toute décision pour les demandes particulières concernant la salle des fêtes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme
Le 11 décembre 2009.
Le Maire,
Serge Varvier.

Certifié conforme
Reçu en Préfecture
le

Publié ou notifié
le : **17 DEC. 2009**

Le Maire
Serge VARVIER

